

Vendredi 23 Août 2019 permanence
de la commission d'enquête

Vendredi 23 Août 2019.

~~R12 PLU~~
Nous sommes propriétaires

à LOGONETH par SAUZON du lot 'ZT341.

Le terrain avait été acheté constructible (POS)
par nos parents. L'eau a été installée sur
le terrain en prévision de construire il a fait
partie de la succession déclarée (1996) constructible.

- A ce jour nous avons l'honneur de demander
qu'il soit déclaré constructible pour la partie
haute en limite de propriété avec la famille

- Cette demande est des plus justifiée dans la
mesure où le HAUT dudit terrain constitue
une dent creuse (pour mémoire notre projet
de construction constituerait une ligne directe
avec le bâtiment LE PORT à l'ouest.

Vendredi 23 Août 2019 :

~~R12 PLU~~

Nous sommes propriétaires d'une maison en indivision à KERZO.
Nous avons constaté sur le PLU une modification du tracé du
sentier côtier. D'après l'enquêteur du service publique, vu ce
jour, et le plan de servitudes d'utilité publique, il
s'agit bien d'une erreur : en effet, le tracé du sentier
côtier est correct en Annexe du plan de servitudes d'utilité
publique.

de 23 Août fin de la permanence à 13h

Vendredi 26 août 2019 :

Mardi 14 Août 2019:

Jeudi 15 Août 2019: Férié

Vendredi 16 Août 2019:

Lundi 19 août 2019:

Mardi 20 août 2019:

Mercredi 21 août 2019:

18 PLU

Je viens tous les ans camper sur un terrain de Bordoraj. Cela correspond à un mode de vacances peu onéreux qui est le seul moyen pour moi et ma famille de venir camper sur l'île à une période où les tarifs des locations ne permet pas à tous de séjourner sur l'île.

J'espère pouvoir continuer à continuer ce mode de vacances à l'avenir. Par ailleurs, je trouverais logique d'être mis à contribution pour payer une taxe de séjour et pour l'utilisation de l'eau.

18 PLU

Mardi 21 Août 2019

Après observation du PUU physique je me fais la réflexion que peut de haies soit protégées. Elles ont pourtant une utilité certaine dans la protection contre les vents violents qui balayent régulièrement l'île.

La zone NR qui se trouve proche de Kerzo me pose une question. Quel avenir, sur quelles bases, qu'en est-il de la remise en état du moulin détruit. En attendant de toute décision, une concertation des riverains sera souhaitable.

Sur l'île, le camping au des hermines non aménagés et une tradition et doit être préservée, mais encadrée. On

ne peut demander aux habitants à l'année ou en résidences secondaires de mettre aux normes leur installation d'assainissement à des prix très élevés et laisser les campeurs sans aucun contrôle et participation aux différents services: pour aménagement, eau, ordure ménagère etc... Participation modique, mais responsabilisant les usagers.

Une action sur les fiches concernant les endroits sensibles et plus ou moins accessibles est nécessaire pour éviter toute propagation d'incendies comme nous avons pu le voir l'année dernière. Défrichage ciblé de coupe-feu.

Enfin, nécessité d'un plan de circulation pour assurer la sécurité de tous sur les voies empruntées par tous les modes de transport.

Jeudi 22 Août 2019: 19 10 PLU

JE SUIS UN DES FRÈRES DE
ET ÉGALMENT CELUI DE

JE VIENS
CAMPER SUR L'UNIQUE TERRAIN NON
CONSTRUCTIBLE QUE NOUS POSSÉDONS
A BELLE-ÎLE-MA-NATA

EST DÉCÉDÉE
À L'ÂGE DE 35 ANS NOUS LAISSANT
NOTRE PAPA ET SES 6 FRÈRES ET
SŒURS DANS UNE PROFONDE TRISTESSE.
LE BOUT DE TERRE SUR LE CAÏLOU EST
LE SEUL RESCÈPE DE NOS RACINES
QUI SONT MAGNIFIQUES. LES ENFANTS
Y SONT FORTEMENT
ATTACHÉS. NOUS FAISONS TRAVAILLER
TOUS LES COMMERCE BELLEÏLOIS.
MERCI DE NOUS LAISSER VOTRE
PETIT ET UNIQUE LIEN AVEC NOTRE
NATA ET DESORDAIS PETIT FRÈRE

CORDIALEMENT